

Aventurières de Dieu, hier et demain.

Pendant plus de trois siècles, l'expansion hors d'Europe des congrégations féminines catholiques d'origine française fut un phénomène qui n'eut aucun équivalent dans aucune religion, dans aucune histoire de la féminité ni à aucun autre moment de l'histoire du monde. Osée pour la première fois au temps de Richelieu, en 1639, juste un an après la naissance du futur Louis XIV, elle ne fut interrompue ni par la Révolution Française, ni par les lois anticléricales du début du XXe siècle. En 1985, encore, le précieux fichier de la Conférence des Supérieures majeures de France recensait plus de 210 de ces familles dont les effectifs sont aujourd'hui internationaux mais dont la spiritualité est originaire de France et qui sont aujourd'hui implantées de spiritualité originaire sz France et implantées dans les cinq continents. Contrairement aux idées reçues, un décompte précis montrait alors que leur aire d'extension dépassait de très loin celle des anciennes colonies françaises ; la majorité de leurs effectifs se trouvait en effet dans les Amériques du Nord et du Sud, ainsi qu'en Asie, bref dans ces Nouveaux Mondes ou dans ces pays, tels le Brésil ou la Corée qu'on appelait alors encore émergents mais qui s'apprêtaient à dépasser l'Europe en modernité.

Prendre la mesure globale de ce phénomène missionnaire et féminin ne fut pas facile. Comment ne pas morceler cette histoire longue, religieuse et mondiale en l'enfermant dans des catégories trop laïques ou même trop cléricales ? Comment ne pas dénaturer cette épopée en la désenchantant ? Comment, à l'inverse, éviter l'hagiographie ?

En vérité, le fil directeur de cette histoire se composait de deux fils indissociablement joints : de siècle en siècle, la géopolitique fut souvent directrice mais la spiritualité, toujours motrice.

1° Une spiritualité toujours motrice.

À notre époque où l'injonction laïque devient souvent réductrice, notamment dans les sphères universitaires, il faut rappeler en préalable que les aventurières de Dieu furent des femmes qui ne mettaient pas une seconde en doute la Vie Eternelle et la Communion des Saints. Cette façon de participer au destin de l'humanité n'avait, chez elles, rien d'abstrait, elle leur était, si l'on ose dire, consubstantielle ; leur façon de faire face aux périls de la vie et de persévérer dans le dévouement, si audacieuse quoique souvent douloureuse, ne peut se comprendre qu'ainsi. Leur perspective ultime était toujours celle d'un Salut qui commence en ce monde et se poursuit dans l'autre.

Mais d'une congrégation à l'autre, les itinéraires spirituels et humains furent différents. Pour comprendre cette spiritualité et les modes d'action missionnaire qui en découlent, il est indispensable de se référer à l'intuition originelle des fondateurs ou des fondatrices. Intuition toujours commandée par les besoins concrets du moment. À titre d'exemple, les Filles de la Charité, fondées en 1633 par saint Vincent de Paul et Louis de Marillac au temps des misères de la Fronde excellèrent toujours auprès des « pauvres indéfendus » et plus tard, sur tous les terrains de guerre, notamment ceux du XIXe siècle, pendant la guerre de Crimée, la guerre de Sécession américaine ou la Chine du temps de la guerre des Boxers et du sac des Légations. « La persévérance, leur avait dit leur fondateur, est la plus grande de toutes les vertus. » En revanche la vocation enseignante des religieuses Ursulines parties les premières pour le comptoir de Québec en 1639, se précisa en France à une époque où, à la suite de l'Edit de Nantes, la compétition spirituelle entre les Catholiques et les Réformés se doublait d'une compétition intellectuelle de haut niveau. Corrélativement, ce sont elles qui furent choisies pour fonder les écoles du Canada et de Louisiane dont l'impact social fut si profond dès le XVIIe et XVIIIe

siècle. Quant aux innombrables congrégations hospitalières vouées à Saint Joseph ou à l'Enfant Jésus, encore aujourd'hui si foisonnantes aux Etats-Unis et au Brésil, elles se situèrent presque toutes dans le sillage de l'Ecole Française de spiritualité, si fervente au temps d'Anne d'Autriche, fondatrice de l'hôpital sainte Anne à Paris.

Pendant plus de deux siècles et avant la modernisation des costumes apportée par le Concile de Vatican II, chaque congrégation affichait sa spécificité spirituelle et active en portant fidèlement la robe qui datait de l'époque de sa fondation. Fondées après la Révolution Française, les religieuses enseignantes du Sacré-Cœur exportèrent ainsi jusqu'en Amériques la coiffe tuyautée des veuves françaises du temps de la Restauration. Et si soucieux de centralisation fussent-ils, jamais les pouvoirs séculiers ni cléricaux ne purent noyer ces particularités dans un seul et même ensemble. Napoléon lui-même avait échoué dans cette tentative et aucun évêque concordataire ne parvint non plus à embrigader sous une règle commune les religieuses de son diocèse. Bientôt, du reste, le recours au statut somme toute libérateur de « congrégation de droit pontifical », permit de donner plus aisément une dimension mondiale aux plus dynamiques d'entre elles, sans pour autant unifier leur charisme originel. Dans son originalité, la spiritualité fut toujours respectée comme motrice, même dans des sphères politiques pourtant peu suspectes de piété mais aptes à constater les miracles. C'est ainsi que, peu d'années après la révolte sanglante de Saint Domingue et, bien avant l'abolition de l'esclavage des Noirs par Victor Schoelcher, la mère Anne-Marie Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint Joseph de Cluny, parvint à convaincre le duc Decazes, ministre franc-maçon du roi Louis XVIII et à fonder puis administrer, seule, en Guyane et sans la moindre troupe ni la moindre police, la colonie de Mana, destinée à conduire et qui conduisit effectivement des centaines de familles d'esclaves noirs vers l'émancipation et, mieux encore, vers l'autonomie.

Aujourd'hui encore, le souvenir de plusieurs religieuses françaises de cette trempe, reste vénéré au Brésil, au Japon, en Côte d'Ivoire et jusqu'à Shanghai. On pense à sœur Léonie, venue de Saint Joseph de Moustiers en Savoie et fondatrice d'écoles et d'hôpitaux dans l'Etat du Parana, à sœur Mathilde, sœur de l'Enfant Jésus, au Japon, à sœur Agathe, de Notre Dame des Apôtres, en Côte d'Ivoire ...et à tant et tant d'autres, restées si souvent inconnues en France mais considérées comme des personnages historiques dans leurs pays d'adoption. On oublie trop que plusieurs d'entre elles figurèrent parmi les premières femmes décorées de la Légion d'Honneur par les gouvernements français successifs. Même si la notion de réussite personnelle fut toujours étrangère au charisme des congrégations religieuses, il était patent qu'honneur et spiritualité avaient en commun une certaine façon d'être pleinement humain.

2° La géopolitique directrice

Il n'empêche que les linéaments de l'humain furent aussi les vecteurs de l'expansion missionnaire. Dès l'Ancien Régime, à une époque où Chartres était l'évêché de Versailles, les sœurs de Saint Paul de Chartres s'étant distinguées dans la Beauce frappée par le mortel hiver de 1709, Maurepas, ministre de la Marine et de la Maison du Roi (les deux fonctions allaient de pair, puisque la marine fournissait le roi en produits exotiques), leur demanda de se dévouer dans ses établissements d'Outre-Mer, en particulier en Guyane. Plus tard, et compte tenu du conservatisme administratif, les clauses qui furent alors signées restèrent inchangées pendant près de deux siècles puis étendues à toutes les congrégations hospitalières : le « passage » d'une sœur était payé sur un vaisseau de l'Etat, les sœurs dînaient à la table du capitaine et, pour chaque religieuse, la congrégation recevait une rémunération annuelle égale à la moitié de celle d'un médecin de marine. C'est dans ces conditions qu'au XIXe siècle, avant même le percement du canal de Suez, les religieuses de Saint Paul de Chartres abordèrent les premières à Hong Kong et celles de Picpus, à Valparaiso. Cela n'empêcha ces pionnières d'avoir le mal de mer, surtout s'il s'agissait de passer le Cap Horn en respectant les oraisons imposées par la règle...

En Méditerranée orientale, la géopolitique fut aussi directrice. Au XIXe siècle, l'expérience jadis acquise par saint Vincent de Paul en tant qu'aumônier des galères, puis dans son sillage, par les Lazaristes prédisposait les Filles de la Charité à développer leurs œuvres en Turquie et en Egypte après les réformes du Tanzimat dans l'Empire Ottoman. Là, avec l'aide du gouvernement français et au titre de « bons offices », elles partagèrent avec d'autres sœurs françaises - entre autres les sœurs de Sion, fondées au début du XIXe siècle par le Père Ratisbonne, alsacien d'origine juive- l'honneur de jouer un rôle encore inoublié de nos jours dans l'instruction d'une élite féminine, le développement de la francophonie et la diffusion d'un art de vivre à la française. À la même époque, des Indes, les sœurs de saint Joseph de Cluny tenaient leurs pensionnats francophones dans les comptoirs français tandis qu'en Inde anglaise, les gouvernements Britanniques successifs n'hésitaient pas, pourvu qu'elles enseignent en anglais, à faire appel aux sœurs de Jésus et Marie dont la maison généralice se trouvait sur la colline de Fourvière à Lyon.

Les considérant comme indispensables à la diffusion de la culture française, jamais, même à l'époque des lois anticléricale, le Quai d'Orsay, ne cessa d'apporter son aide financière à ces œuvres. « L'anticléricisme n'est pas un article d'exportation ». Attribuée à Gambetta, la phrase fut cent fois répétée et mise en pratique, notamment en Chine où les pouvoirs civils français trouvaient dans l'action des congrégations religieuses féminines de puissants arguments pour accroître l'influence française et minimiser l'injustice de traités inégaux. Arrivées dans le sillage des Jésuites, les Auxiliatrices du Purgatoire fondèrent à Shanghai, sous la houlette de Mère de Maurepas, descendante du Ministre d'autrefois, le puissant Sen Mou Yeu où se côtoyaient leurs écoles et leurs célèbres ateliers de broderie. À Pékin et dans le port de NingPo, les Filles de la Charité tenaient les orphelinats qui recueillaient les petites filles dont l'abandon à la naissance était courant dans l'Empire du Milieu. À partir de ces citadelles, des sœurs chinoises partaient secourir les campagnes. Plus tard, une sœur de la Charité, issue de la famille Sainte-Claire Deville, grande famille industrielle de l'aluminium, mit sa fortune au service des œuvres sociales qu'elle avait implantées à Wu Han.

Depuis le milieu du XIXe siècle, par ailleurs la grande migration européenne vers les mondes américains était aussi devenue l'un des vecteurs les plus puissants de l'expansion missionnaire. Ainsi, les annales de la Propagation de la Foi soulignent l'intrication des réseaux paroissiaux et familiaux qui unissaient les régions de départ et les pays d'accueil. Il arriva même parfois que des religieuses, telles Philippine Duchesne, religieuse du Sacré-Cœur, qui pensaient partir pour évangéliser les Indiens se virent d'abord sollicitées par d'autres urgences. Dans la Louisiane du début du XIXe siècle, les annales de sa congrégation racontent comment les familles d'origine française qui se sentaient abandonnées par la France politique, se postaient, sur les bords du Mississippi, pour acclamer les religieuses qui arrivaient sur les bateaux à roue. Au Parana, de même, les immigrés Italiens revêtaient leurs plus beaux habits pour accueillir les sœurs de saint Joseph de Moustiers, arrivant de Savoie sous la houlette des Capucins et à l'occasion de la construction d'un chemin de fer. Relatés dans les bulletins de la Propagation de la Foi qui passaient de mains en mains et qu'on lisait à la veillée, ces récits suscitaient des vocations nouvelles. Fondée en 1822, cette œuvre et le réseau médiatique qui l'accompagnait, devait tout à l'intuition fulgurante d'une jeune laïque lyonnaise, Pauline Jaricot qui avait précocement deviné l'effet démultiplicateur de la participation financière et de l'information par réseaux de prière.

Dans ces conditions, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne fut pas toujours dans les colonies françaises dont les gouverneurs étaient souvent de tradition franc-maçonne que les congrégations missionnaires furent les mieux accueillies ...sauf hélas, en période d'épidémie où leur dévouement sans limite...et leur mortalité allaient, de pair. Mais, plus étonnant encore, c'est aussi dans les départements français d'Algérie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou à Madagascar, que, sur place, les tensions entre les supérieures locales et leurs évêques furent souvent les plus fortes... Une des

raisons de ces conflits tenait à ce ces religieuses, assurées financièrement, et par les budgets de l'Etat, et par les subsides de la Propagation de la Foi, pouvaient revendiquer une indépendance d'esprit qui faisait des jaloux. Malgré ou à cause de cela, lorsque vint le temps des Indépendances, les nouveaux évêques africains, nommés par Rome, manifestèrent souvent un attachement sans faille à celles qu'ils appelaient « leurs mères », qui surent si admirablement passer la main à leurs sœurs autochtones et furent toujours facteurs de paix dans les périodes troublées. Au plus fort des guerres civiles sanglantes du Congo Brazzaville, c'est une sœur Marguerite, Fille de la Charité, qui, sans d'autre arme que son regard, réussit plus d'une fois à briser les barrages meurtriers des trop jeunes combattants.

Avec le recul du temps, on comprend surtout que ces magnifiques personnalités ne furent jamais seules. C'est collectivement, que les centaines de congrégations d'origine française furent Aventurières de Dieu. Sans prétendre prédire aujourd'hui de l'avenir ces familles entreprenantes et spirituelles dont les effectifs ont depuis quarante ans si drastiquement fondu, on peut tirer une leçon des temps de leurs fondations. Leur génie originel fut de savoir identifier les besoins de leur génération et toujours, sans exception et à leurs risques et périls, de se lancer à fonds perdus dans l'entreprise spirituelle dont les buts s'imposaient à elles comme une nécessité humaine. Ceci, selon une logique qui fut aussi toujours à l'origine comme le contraire absolu de la rentabilité prêchée aujourd'hui comme un dogme. En conséquence, les questions d'avenir qui se posent de nos jours restent les mêmes que celles d'autrefois. Qui seront demain les « pauvres et les indéfendus » ? Non pas forcément ceux qui seront mécaniquement assistés par des Etats-Providence, mais aux jeunes auxquels on n'ose encore proposer que des idéaux normés ou dérisoires ? À ceux-là qui ne demandent qu'à être inventifs, et au risque d'y perdre des fonds dormants, n'est-il pas urgent de redonner les moyens de l'entreprise et le goût de l'aventure ? Très chères sœurs, tant qu'il est temps encore et que votre charisme demeure vivant, à vous de rester plus que jamais prophètes et de lancer vos appels d'offres !